Votre rendez-vous du droit de la formation

Centre Inffo
vous accueille à Lyon

Jeudi 17 octobre 2013
de 13 heures 30 à 17 heures
13 bis, quai Rambaud – 69002 LYON

Quels contrats de travail pour les formateurs ?

Objectifs

Les entreprises et les organismes de formation font intervenir des formateurs extérieurs en utilisant différentes formes de contrat de travail. La formule "paiement à la vacation" comme le terme "vacataire" sont souvent utilisés pour décrire le lien juridique avec le formateur. Pourtant, régulièrement la jurisprudence rappelle les limites de ce type de pratiques et sanctionne les employeurs qui en abusent. Ce rendez-vous du droit a pour objectif de rappeler les règles et les obligations qui encadrent le recours aux formateurs et prévenir ainsi les risques potentiels de contentieux en la matière.

Public

- Responsables du recrutement des formateurs dans un organisme de formation ou une entreprise
- DRH et responsables RH d'entreprises ou d'associations
- Responsables formation d'entreprises ou d'associations

Bulletin d'inscription

0329W0

Quels contrats de travail pour les formateurs ? Jeudi 17 octobre 2013

Centre Inffo

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Entreprise ou organisme .....

Tél. ..... Fax .....

Courriel .....

Adresse.....

.....

N° Siret /___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/ Code APE/NAF /___/___/___/___/

N° de client .....Effectif .....

Tarif : 275,92 € HT, 330 € TTC (TVA 19,6 %).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo

❑ Par chèque bancaire ❑ Par chèque postal

Date, cachet et signature

Programme

13h30 Accueil des participants

14h00 Ouverture

14h10 Introduction : qu'est-ce qu'un formateur ? Comment s'y retrouver dans la réglementation et la jurisprudence ?

- Proposer le contrat adapté : un des contrats de travail ou un contrat de prestation de service ?
- La limitation du recours au contrat à durée déterminée dit d'usage rappelée par la jurisprudence de la cour de cassation
- Les nouvelles opportunités du contrat à durée indéterminée intermittent (CDII)
- Tout connaître du régime de formateur occasionnel
- La prestation de formation en dehors de la relation de salariat : le contrat de prestation de service et la sous-traitance

17h00 Fin des travaux

Intervenants

Jean-philippe Cépède, directeur de la direction Juridique-Observatoire, Centre Inffo

Nadège Pruvost-Magloire, responsable du service Formations-Conférences, direction Juridique-Observatoire, Centre Inffo

Pierre-François Tallet, chargé d'études, direction Juridique-Observatoire, Centre Inffo

Possibilité d'alerte en envoyant votre adresse courriel à http://inffo.fr/alertes

L'EMBARCADERE, 13 bis, quai Rambaud, 69002 LYON

Lorsque vous êtes à la gare Lyon Perrache
> Prendre Cours Charlemagne et continuer sur 259 m
> Prendre à droite Cours Suchet et continuer sur 388 m
> Prendre à gauche Quai Rambaud et continuer sur 152 m

à retourner à Anne Brésard, service commercial

Centre Inffo - 4, avenue du Stade-de-France- 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Tél. : 01 55 93 91 82 et 01 55 93 91 83 - Fax : 01 55 93 17 28 - Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr - Internet : www.centre-inffo.fr